

# BRESSOLS

## INFO

Mairie  
de  
**BRESSOLS**

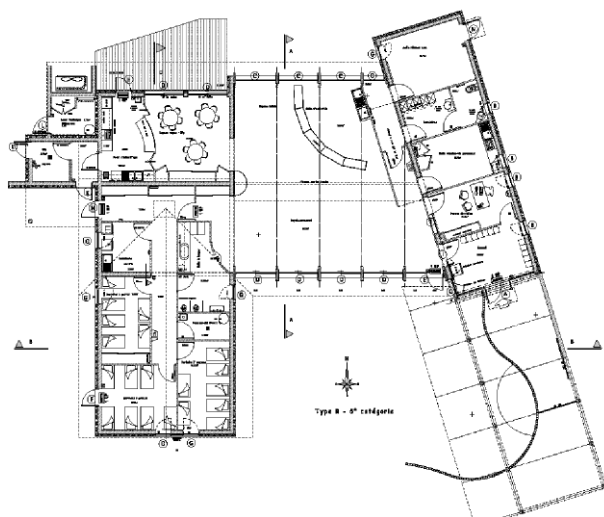
—  
Avril 2010

## Structure multi-accueil petite enfance

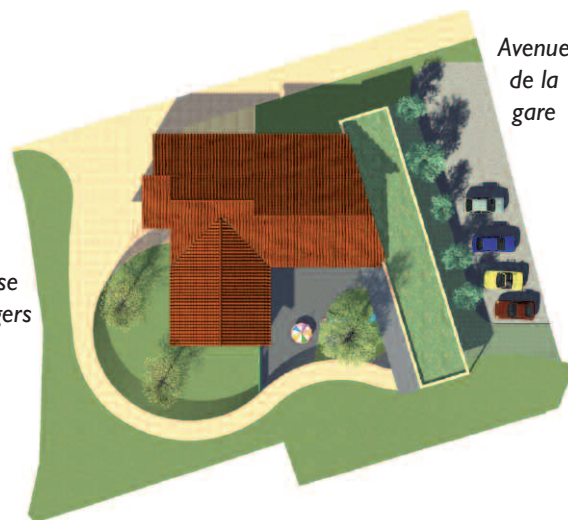
### Le projet est entré dans sa phase opérationnelle

Le permis de construire pour la Structure Multi-Accueil Petite Enfance a été déposé le 3 mars.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est en cours de finalisation. C'est ce document qui définit par corps d'état (maçonnerie ; plomberie ; électricité ; menuiserie ; peinture ; etc...) le catalogue des travaux à effectuer et les caractéristiques techniques exigées.



Impasse  
des Vergers



La publication des appels d'offres par corps d'état (procédure réglementaire des marchés publics) interviendra dans les toutes prochaines semaines.

On peut espérer un début des travaux (terrassements et préparation du terrain) dans le courant du mois de juin 2010.

**L'objectif est d'accueillir les premiers enfants en septembre 2011.**

## Le point sur la LGV

La validation du fuseau de 1 km de large qui devait intervenir lors du Comité de Pilotage du 11 janvier 2010 a été repoussée à mi-mai afin de mener des études complémentaires.

Ces études complémentaires portent, en particulier, sur de nouvelles zones qui sont en dehors du périmètre d'étude tel qu'il avait été défini lors du Débat Public 2005-2006. Dans ces nouvelles zones, ces études inventorient tous les enjeux humains, écologiques et économiques définis lors du Débat Public.

Dans le même temps sont définies les fonctionnalités à assurer pour la gare nouvelle de Montauban-TGV.

Ces études ont été présentées au Préfet de Région et au Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées à la fin mars.

Le nouveau calendrier s'établit comme suit :

**9 et 10 avril :** Réunion des Commissions Consultatives de Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne pour recueillir un avis sur les propositions faites et leur comparaison. **Le fuseau RFF**

**Nord** (Cf : Bressols-Info spécial LGV de février 2010) avec des aménagements semble, aujourd'hui avoir la préférence tant de RFF que des instances décisionnelles.

**Semaine du 26 avril :** Réunion du Comité Technique pour faire le bilan des études comparatives.

**Semaine du 3 mai :** Réunion du Comité Territorial pour proposer un fuseau de 1 km.

**Mi-mai 2010 :** Réunion du Comité de Pilotage pour valider le fuseau de 1 km.

Il n'y a donc par rapport à ce qui a été présenté dans le **Bressols-Info Spécial LGV de février 2010** pas de nouvelle décision définitivement arrêtée sur le tracé du fuseau de 1 km de large.

La réunion publique que nous vous annonçons dans cette publication se tiendra dès que nous aurons des informations fiables sur l'évolution du dossier.

# Budget 2010

Comme chaque année en cette période, le budget de la Commune vient d'être adopté par le Conseil Municipal.

Ce budget 2010 a été construit sur des bases nouvelles en raison de l'intégration de Bressols dans la Communauté d'agglomération de Montauban Trois Rivières (CMTR) qui modifie tout à la fois la structure des recettes et les charges de la Commune. En recettes, la Commune perd la Taxe Professionnelle (aujourd'hui CFE) et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). En revanche, elle perçoit de la CMTR une Attribution de Compensation.

Les dépenses sont diminuées des charges liées aux compétences transférées de la CMTR : enlèvement des ordures ménagères ; entretien de la voirie ; fonctionnement de l'ALSH et de l'école de musique.

Bien sûr, ce budget qui représente l'expression chiffrée des projets que nous engagerons et des services que nous renforcerons en 2010, s'inscrit dans une démarche pragmatique et mesurée. Il s'appuie notamment sur :

- Une baisse de la fiscalité locale des ménages pour compenser la part additionnelle CMTR.
- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- Un programme d'investissements marqué notamment par la construction de l'espace multi-accueil petite enfance, les aménagements à la plaine de jeux et le programme de logements sociaux (maison Clément).
- Un service de la dette toujours très bas.

Les chiffres clés de ce budget 2010 peuvent être synthétisés ainsi :

Dépenses de fonctionnement	2 114 K€
Dépenses d'investissements	
- Reste à réaliser au titre de 2009	68 K€
- Investissements 2010	1 477 K€
- Remboursement emprunts (capital)	86 K€
- Reste à affecter au titre de 2010	—881 K€
<b>Total</b>	<b>4 626 K€</b>
Recettes de fonctionnement	2 473 K€
Recettes d'investissement	
- FCTVA et subventions	201 K€
- Divers	262 K€
Excédents antérieurs reportés	1 690 K€
<b>Total</b>	<b>4 626 K€</b>

Au-delà des chiffres, toute l'équipe municipale a souhaité que l'exercice budgétaire 2010 soit le reflet de notre action collecti-

## Le SCOT

Le Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale initiée par la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) est un document d'urbanisme à l'échelle d'un territoire donné.

Le SCOT a pour but de fixer l'organisation du territoire en zones industrielles, urbaines, agricoles, naturelles ou touristiques.

Il établit des objectifs en matière d'habitat, de développement économique et des déplacements.

Le SCOT vise également à réduire la consommation de l'espace, à organiser la répartition territoriale des communes, à améliorer les performances énergétiques, à diminuer les obligations de déplacements, à réduire les émissions de gaz à effet de serres.

Le SCOT se compose :

- d'un rapport de présentation avec un diagnostic de territoire et un état initial de l'environnement,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD),

- le Document d'Orientation Générale (DOG) qui met en œuvre le PADD,

- des documents graphiques.

Le SCOT s'impose au Plan Local d'Urbanisme (PLU), aux Programmes Locaux d'Habitat (PLH), aux plans de déplacements urbains, aux opérations foncières d'aménagements, aux schémas d'aménagements commerciaux.

Notre SCOT est actuellement en cours d'élaboration au stade de l'étude de diagnostic et des enjeux.

Son territoire se compose de 34 communes issues de la CMTR, de la Communauté de Communes Canal Garonne, de la Communauté des Communes Sud Quercy Lafrançaise, de la Communauté des Communes du Terroir Grisolles - Villebrumier et des communes d'Albias, Saint Etienne de Tulmont, Léojac.

Sa finalisation avant phase administrative devrait intervenir durant le dernier trimestre 2010.

## Plaine de jeux

La plaine de jeux est aujourd'hui investie par un grand nombre de bressolais qui profitent de cet espace de verdure pour venir faire leur footing, leur promenade pédestre, s'essayer à un parcours de santé en attendant les beaux jours pour pique-niquer au bord de l'eau. L'installation des buts et le traçage des terrains de foot et de rugby vont permettre aux plus jeunes d'utiliser ces installations.

Dans le même temps, l'extension du bâtiment de l'aviron (en remplacement de l'ancienne structure en béton) permettra de mettre à disposition des vestiaires et sanitaires aux utilisateurs des terrains de jeux dans l'attente de la construction des

vestiaires définitifs.

L'aire de jeux pour enfants va être dotée de nouveaux jeux pour être accessible à la tranche d'âge des 6-8 ans.

S'agissant de l'accès, les études de sols vont pouvoir déterminer la possibilité d'utiliser la terre existante pour effectuer les remblais nécessaires à la réalisation des ouvrages. Ce projet d'envergure évolue de manière satisfaisante ; le phasage des aménagements étant lié à des engagements financiers maîtrisés.

La halte nautique (projet porté par la CMTR) sera vraisemblablement réalisée durant l'été.

# Le bruit de l'autoroute A20

En 2008, la lutte contre le bruit généré par l'autoroute avait été évoqué lors de la campagne électorale municipale.

Dès notre élection, nos contacts se sont multipliés avec les services de l'Etat et le concessionnaire de l'A20 avec pour objectif la prise en compte de cette nuisance et la mise en place de mesures efficaces.

Le contournement de Montauban entre le péage Nord et celui de Bressols comprend deux secteurs délimités par le pont de la Molle. Il est aisé de constater que la lutte contre le bruit est parfaitement prise en compte sur le secteur nord et beaucoup moins sur le contournement sud. Nous avons recherché les raisons de cet état de fait. Tout remonte à la déclaration d'utilité publique et à la construction de l'autoroute : pour la partie sud (1990), elle est antérieure à la loi sur le bruit du 31 décembre 1992. La loi n'ayant pas d'effet rétroactif, le responsable de l'infrastructure, en l'occurrence, à l'époque l'Etat puis, plus récemment ASF, n'a aucune obligation de la mettre aux nouvelles normes. (Au contraire, cette loi s'appliquera pleinement à la LGV et contraindra RFF à une obligation de résultats dans ce domaine...)

Pourtant, dans le cadre d'une politique volontaire de rattrapage, le concessionnaire a effectué une série de travaux de protection des habitations les plus proches de la voie (pose de fenêtres à double vitrage et d' huisseries faisant écran au bruit).

Lors d'entrevues avec le Préfet et avec les responsables d'ASF ainsi que par plusieurs courriers nous avons demandé que cette politique de rattrapage soit poursuivie et améliorée.

L'objectif réaliste serait d'abaisser d'environ 3 décibels le bruit généré par l'autoroute.

Différentes pistes techniques ont été évoquées par le concessionnaire dont l'une des plus prometteuses serait la réfection du revêtement qui, à elle seule, permet de gagner 1,5 décibels. Une autre serait de réduire la vitesse de 110 à 90 km/h pour un gain équivalent.

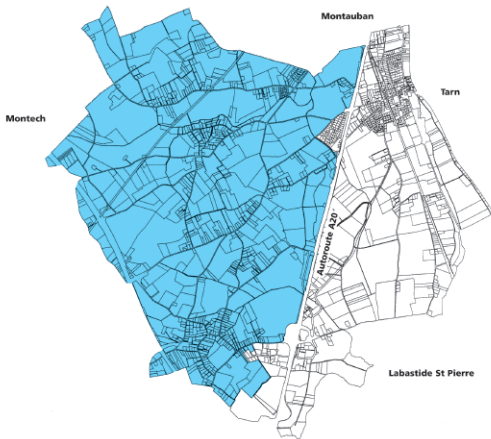
Aujourd'hui, le Gouvernement demande aux sociétés d'autoroutes d'être parties prenantes du Plan de relance de l'économie et du Grenelle de l'environnement en engageant des travaux d'amélioration des infrastructures.

Nous avons immédiatement demandé au Préfet et à ASF que le contournement sud de Montauban bénéficie de ces mesures dites du « Paquet Vert ».

A la suite de cette demande, ASF a lancé une nouvelle campagne de mesure du bruit généré par l'autoroute en vue de réactualiser la carte des Points Noirs Bruits. Une seconde étape de la politique volontaire de rattrapage pourrait prochainement émerger de ces études. Nous continuons à travailler sur ce dossier en étroite collaboration avec l'Etat et ASF.

# Collecte des déchets ménagers

À compter du lundi 3 mai 2010, les jours de ramassage des déchets ménagers seront légèrement modifiés pour la zone Ouest. La collecte du jeudi sera avancée au mercredi.



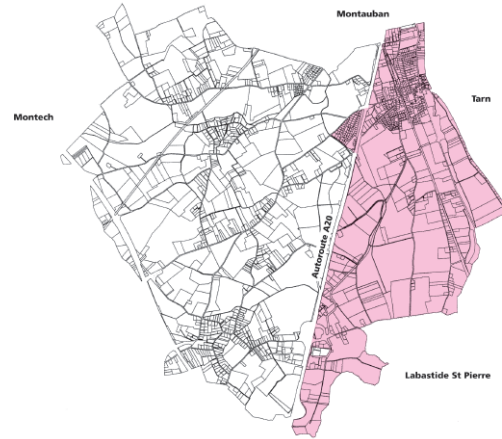
## Ouest de l'A20

sauf Résidence le Colombier et Lotissement "Chiotasso"

### Jours de ramassage (modifiés)

**Ordures ménagères (bacs verts) : tous les mercredis**

**Tri sélectif (bacs jaunes) : mardi (inchangé)**  
à partir du mardi 11 mai et tous les 15 jours



## Est de l'A20 : Village de Bressols

Résidence le Colombier et Lotissement "Chiotasso"

### Jours de ramassage (inchangés)

**Ordures ménagères (bacs verts) : tous les lundis (inchangé)**

**Tri sélectif (bacs jaunes) : mardi (inchangé)**  
à partir du mardi 4 mai et tous les 15 jours

Un calendrier détaillé vous sera communiqué prochainement.

# Jumelage

Dans le cadre du jumelage avec la ville de Loria, nous nous apprêtons à accueillir nos amis italiens fin août.

Leur visite dans notre région devrait durer 4 à 5 jours. Le Comité de Jumelage prépare l'organisation de cette rencontre où l'ensemble de la population sera sollicitée pour participer

aux diverses manifestations.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés lorsqu'un programme du séjour sera établi. Les personnes qui souhaitent accueillir des italiens peuvent d'ores et déjà se faire connaître en Mairie.

## Plan Climat

Notre adhésion à la CMTR nous amène à intégrer la structure "Plan Climat", organe de réflexion et de propositions lié aux actions propres au développement durable.

Ces actions consistent à vous aider dans cette démarche en terme d'informations ou d'aide à l'acquisition de composteurs, récupérateurs d'eau de pluie ou de chauffe-eau solaires.

D'autres réflexions sont engagées et concernent les "déplacements doux" ou la "lutte biologique contre les nuisibles" entre autres.

N'hésitez pas à contacter votre élu référent Daniel SOZZA à la mairie de Bressols.



## Centre de loisirs

Désormais l'organisation et la gestion des Centres de Loisirs est de la compétence de la CMTR.

Adieu séjour d'hiver qui laisse de bons souvenirs aux 96 enfants accueillis, à l'école maternelle pour les 3-6 ans et à l'école l'élémentaire pour les plus grands. Deux lieux différenciés afin de répondre aux attentes de loisirs des jeunes selon leurs âges. Le thème de ces vacances était commun : de nombreuses activités ont été conduites autour de l'Europe. Fin mars, défilé de costumes et au revoir à tous ces vilains "maux divers" lorsque l'on a brûlé Monsieur Carnaval confectionné par ces petites mains.

Les vacances d'hiver ont également été l'occasion pour quatre adolescents de Bressols de goûter avec d'autres jeunes des communes de la Communauté, aux plaisirs de la montagne et du ski lors d'un séjour d'une semaine à Saint Lary.

Bienvenu au séjour de Printemps dont le thème principal est celui du chocolat. Inscrits à la semaine nos jeunes feront un voya-

ge gourmand lors de diverses activités, jeux de quiz sur le cacao préparé par nos aînés, sorties, visites et participation à un spectacle au théâtre de Montauban.

Concernant les vacances d'été, informations et documentation seront mises à la disposition des parents prochainement à l'accueil de la Mairie. Pour les plus jeunes les réservations se font comme à l'accoutumée lors des permanences à Bressols. Les stages ados sont très demandés, les réservations sont traitées en fonction de la date d'inscription n'hésitez pas à contacter le service ALSH : 05 63 02 27 51.

Rappelons que pour les 11-17 ans, le S'PASS ADOS Sapiac (situé au 146 rue Léo Lagrange à côté du stade) propose des activités les mercredis après-midi et les samedis matin.

Planning et horaires des activités disponibles à l'accueil de la mairie ou sur internet :

<https://montauban-3rivieres.espace-famille.net>

## Périscolaire : à propos du "Passeport du Bien-Vivre ensemble"



Déjà une année que le passeport du bien vivre ensemble a été adopté . Ce petit livret remis en début d'année à chaque élève de l'école élémentaire per-

met aux enfants de mieux prendre conscience de la nécessité d'appliquer des règles de politesse et de civilité. Ces règles concernent le respect des autres, le respect des choses, le respect des lois et le respect de soi. Il est utilisé lors des temps péri-scolaires: garderie, transport en bus, cantine et étude.

Il est le fruit d'un travail collectif mené par la municipalité en collaboration avec le personnel communal, les parents d'élèves et les enseignants. Comme tout travail il méritait une évaluation.

Après consultation des différents partenaires, le bilan de cet outil est positif.

De l'accord de tous il permet aux enfants, de mieux se situer par rapport aux autres et de se responsabiliser. La vie en groupe en est améliorée. Bagarres, disputes, chicanes ou insultes ont, nous l'espérons, diminué.

Bien sûr il y a les irréductibles dont le nombre est faible. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Aux adultes d'aider les enfants à progresser.

"Il n'est guère d'obstacle qu'on ne puisse surmonter avec de la persévérance" (proverbe), nous sommes "cap" d'y parvenir car la politesse et le respect, c'est contagieux !

## Déclaration de revenus

Nous avons décidé de proposer un nouveau service aux contribuables bressolais :

Il s'agit de les aider, en cas de besoin, à compléter leur déclaration de revenus pour 2009 .

Nous rappelons que cette déclaration devra être adressée aux

services fiscaux compétents au plus tard le 31 mai prochain .

Aussi, nous assurerons une permanence à la mairie aux dates suivantes :

- le samedi 22 mai de 9h à 12h

- le samedi 29 mai de 9h à 12h

## Défibrillateur cardiaque

Le défibrillateur cardiaque a trouvé sa place contre le mur de la mairie, côté route de Lavour, prêt à répondre à toute situation qui l'exigerait. Il reste à proposer à tout un chacun la possibilité de pourvoir l'utiliser efficacement.

Dans cet esprit, la Commune propose des formations à l'utilisation de l'appareil dispensées par la Croix Rouge dans les conditions suivantes :

- formation gratuite,
- sur site, à Bressols ou à Brial,
- par groupes de 10 personnes maximum,
- durée de la formation : une heure environ. Formation non diplômante.
- inscription des candidats au secrétariat de mairie ; un calendrier sera établi en fonction des demandes.



## Les bonnes résolutions du printemps

Traditionnellement, le printemps est l'occasion du grand nettoyage annuel... A Bressols c'est aussi la saison des plantations et du fleurissement des espaces publics afin de rendre la ville accueillante et le cadre de vie agréable.

Mais depuis quelques semaines, sur nos trottoirs, poussent et se multiplient des plantations vertes et jaunes qui n'ont rien à voir avec les jonquilles printanières !

On trouve de plus en plus de poubelles délaissées sur les trot-

toirs tout au long de la semaine entre les passages du service d'enlèvement des ordures ménagères.

La négligence des uns faisant école sur le comportement des autres, ce phénomène ne cesse de s'amplifier : les trottoirs sont encombrés et nos rues s'enlaidissent.

L'image de Bressols et la qualité de vie que tous s'accordent à reconnaître à notre village sont l'affaire de chacun d'entre nous. Il y suffit d'un peu de bonne volonté et de civisme.

## Nouveaux commerces

### ✓ DEBEZIS CARRELAGE

Pose de tous carrelages, revêtements sols et murs  
Contactez William DEBEZIS au : 06.72.01.91.34

### ✓ Albert AUGER vous propose ses services pour :

- entretien des jardins, pelouses, taille de haies, semis de pelou-

se, création de massifs, dessouchage, petits travaux d'égauge.

- Service à la personne

Contacts téléphoniques : 06.47.82.24.72 / 06.80.21.46.67 / 09.81.75.51.73

N'hésitez pas à consulter le site :

[www.auger-albert-multiservices.com](http://www.auger-albert-multiservices.com)

## Les coups de ♥ de la Médiathèque-Ludothèque

### Les jeux :

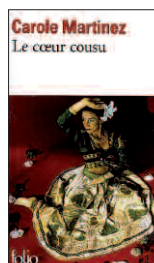
● **Pickomino** : Un jeu de dés et de dominos simple et drôle. Il faut savoir être audacieux pour additionner le plus de points..... mais aussi être un bon stratège ! Pour petits et grands à partir de 8 ans, 2 à 7 joueurs.

● **Bonjour Robert !** Un jeu de cartes où il faut être attentif et rapide ! A partir de 6 ans (mais les adultes s'amuse aussi tant que les petits !!!), 2 à 10 joueurs.

● **Les aventuriers du rail** : Partez à l'aventure et construisez votre ligne de chemin de fer à travers l'Amérique du nord ! à partir de 8 ans, de 2 à 5 joueurs.

### Les romans :

● **Le cœur cousu, Carole Martinez** : Une merveilleuse et incroyable histoire d'une mère racontée par sa fille. Un texte plein de poésie, un univers magique.



● **Le secret des Mânes, Jean-Christophe Granger** : Beaucoup de suspens... Intrigue dans la forêt amazonienne.

### Les CD - DVD :



● **Bone Machine, Tom Waits** : Une voix reconnaissable entre mille, une musique teintée de blues.....

● **Parallel dreams, Loreena McKennitt** : Beaucoup de grâce et de légèreté pour cet album de musique irlandaise.

● **Tamaas, Samir Joubran** : Un grand coup de cœur pour ce grand musicien, et un des meilleurs joueurs de oud.

● **Persepolis, Vincent Paronnaud, Marjane Satrapi** : L'adaptation réussie de la BD ! La vie et l'adolescence de la petite Marjane entre Téhéran et Vienne, mais aussi une vision humaine de l'Histoire.



# Fête de Brial

## Fin Juin, ce sera la fête à Brial !

Musique, convivialité, rencontres, détente, bonne humeur, sont au programme de la fête de Brial qui se déroulera cette année du **18 au 20 juin**.

Avec le seul souci de rendre à ce quartier de la commune sa « fête au village », c'est autour de Monsieur le Maire et de quelques élus que, le Comité des fêtes, la Pétanque bressolaise, l'association des commerçants et artisans, la commission des « Affaires culturelles » et celle des « Traditions et fêtes de quartier » ont élaboré le programme festif et attractif que nous vous dévoilons aujourd'hui.

### Vendredi 18 juin : fête de la musique

■ Les festivités débiteront à 19 h 30 sur un rythme mexicain autour d'une « **Piñata** » que les enfants seront invités à casser, les yeux bandés, pour récupérer bonbons et sucreries cachés à l'intérieur.

■ Suivra un **repas de type « auberge espagnole »** où chaque famille devra apporter ses couverts et un ou deux plats de son choix (entrée, viande ou dessert) qui sera mis gratuitement à la disposition de tous. La buvette sera assurée par le Comité des fêtes.

■ Parallèlement au repas, et dans la pure tradition de la fête de la musique, **plusieurs groupes musicaux** animeront cette soirée.

■ Les élèves de l'école élémentaire de Bressols et leur professeur, Isabelle Kwiatkowski, ouvriront le ban en vous offrant une "**batucada**" du meilleur cru,

■ Entre violons, guitares et batterie, les jeunes élèves de **l'école de musique** et leurs professeurs vous feront une aubade de choix,

■ « L'enfant du pays », Chantal Pradel, vous charmera en vous faisant partager sa passion du chant Gospel

■ **Michel Krome** avec son fun pop, vous apportera énergie et dérision dans un esprit rock mâtiné de mélodies pop et d'escales chaloupées.

■ Pour terminer, Bernard Marty et Claude Constantino, « **les copains d'avant** », vous apporteront musique et bonne humeur !

### Samedi 19 juin : fête votive

■ Un **concours de pétanque** ouvert à tous, hommes et femmes, licenciés ou pas, se déroulera durant l'après-midi. Les inscriptions débiteront à 14 h.

■ A 18 heures sera célébrée la **messe dominicale**, dans l'église de Brial.

■ Dès 20 heures, la Pétanque bressolaise vous proposera un **apéritif suivi d'un repas « paella »**. Ce repas est ouvert à tous au prix de 15 € par personne (7,5 € pour les enfants de moins de 12 ans) (pour tout renseignement téléphoner au 05.63.02.93.01 ou au 05.63.20.04.77)

■ La **soirée dansante**, adaptée à tous les âges, sera animée par le DJ « **Banzaï** » .

### Dimanche 20 juin : recueillement et flânerie

■ Un « **vide-grenier** » débutera à 7 h 30 et se prolongera toute la journée. (retrait des fiches d'inscription en Mairie ou sur le site Internet de Bressols) - pour tout renseignement téléphoner au 06.66.77.38.14 ou au 06.80.71.32.49

■ A 11 h 30, moment de recueillement avec la traditionnelle **cérémonie aux monuments aux morts**

■ Un **pot de l'amitié** offert par l'ACAB clôturera cette matinée

■ A midi, le Comité des fêtes vous proposera une **petite restauration** sur fond musical diffusé par « Banzaï »

**Et durant ces trois journées...** la **buvette** du Comité des fêtes et les **forains**, présents sur le site, redonneront à ces festivités leurs couleurs d'antan.

**Attention, pour une meilleure organisation, les inscriptions aux repas du vendredi et du samedi seront reçues en mairie avant le 12 juin !**

**Pour le vide-grenier, inscriptions et paiements à déposer sous enveloppe au nom du Comité des fêtes au secrétariat de la mairie avant le 15 juin !**

## Dates à retenir

- Samedi 24 avril : Bal - Occitania Tradifolk (Salle polyvalente)
- Dimanche 25 avril : Loto - Soleil Bressolais (Salle polyvalente)
- Samedi 12 juin : Cuisson Raku de 15 h à minuit : Créaterre (Brial Cour du Centre de Loisirs)
- Dimanche 2 mai : Tournoi de fléchettes - Les Fléchettes Tordues (Salle polyvalente)
- Samedi 29 mai : Concert - Éveil Musical (Salle polyvalente)
- Samedi 5 juin : Spectacle de gym enfants - (Salle polyvalente)
- Dimanche 6 juin : Vide grenier - Amicale du personnel municipal (parking Salle polyvalente)
- Vendredi 11 juin : Spectacle de l'école de Théâtre - Bressial Comédie (Salle polyvalente)
- Vendredi 18 juin : Fête de la musique - (Brial - Préau Brial ALSH en cas de mauvais temps)
- Samedi 19 juin et : Fête à Brial (repas - vide grenier...) Comité
- Dimanche 20 juin des fêtes, ASB pétanque, ACAB
- Mardi 22 juin : Portes ouvertes - Ecole élémentaire
- Vendredi 25 juin : Spectacle de l'école de musique - Association Crescendo (Salle polyvalente)
- Samedi 26 juin : Journée portes ouvertes école maternelle Kermesse
- Mardi 29 juin : Spectacle de danse - Association Studio B (Salle Polyvalente)
- Samedi 3 juillet : Barbecue géant - ACAB (place du centre commercial - salle polyvalente en cas de pluie)
- Vendredi 9 juillet : Marché nocturne suivi d'une séance de Cinéma de plein air - Plaine de Jeux